

IV

*Le Ministre d'État pour la Défense et les Affaires Étrangères de la
République islamique du Pakistan au Secrétaire d'État aux Affaires
Extérieures du Canada*

(Traduction)

Ottawa, le 24 février 1976

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° FLA-137 du 24 février 1976 proposant les termes d'un Accord entre le Gouvernement de la République islamique du Pakistan et le Gouvernement du Canada au sujet des investissements canadiens au Pakistan qu'assure le Gouvernement du Canada par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations.

J'ai en outre l'honneur de vous informer que ces termes agréent à mon Gouvernement, et que celui-ci accepte que votre Note, dont les versions anglaise et française font également foi, et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un Accord qui entrera en vigueur à la date de la présente.

Veillez accepter, Monsieur le Ministre, l'assurance renouvelée de ma très haute considération.

AZIZ AHMED

L'honorable Allan J. MacEachen,
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
Ottawa